

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Un plot en béton fait un mort au pont de Gué-Gué

Abel EYEGHE-EKORE
Libreville/Gabon

UN violent accident s'est produit sur le bord de mer, entre le pont de Gué-Gué et l'échangeur du lycée Paul Indjendjet Gondjout (LPIG), le 30 avril dernier entre 19 et 20 heures. Un véhicule de couleur blanche de marque Hyundai, conduit par une dame, et à bord duquel se trouvait un passager, a violemment percuté un plot en béton disposé sur la route à cet endroit. La conductrice, Carine Geneviève Ignounga-Mboumba, cadre à Orabank et compagne de l'ex-directeur général de la Cnamgs, Renaud Allogho-Akoue, y a trouvé la mort.

Un véhicule de couleur blanche de marque Hyundai, conduit par une dame, avec à ses côtés un jeune homme, vient de percuter un des plots.

La nuit du drame, tout semblait calme sur cette voie à

grande circulation, entre le pont de Gué-Gué et l'échangeur du LPIG, où quelques véhicules circulent encore sur une voie dégagée, parsemée de plots en béton sur le côté. Puis, un énorme bruit a tiré de la torpeur les gardiens de nuit et autres personnes présentes dans la zone. Un véhicule de couleur blanche de marque Hyundai, conduit par une dame, avec à ses côtés un jeune homme, vient de percuter un des plots. L'impact est si violent que l'engin se coupe en deux, et la partie renfermant le réservoir d'essence prend aussitôt feu.

Si le passager – à savoir le petit frère d'un ami qui se rendait dans la même direction –, sort de l'habitacle moins atteint, ce n'est pas le cas pour la conductrice. Admise dans une structure hospitalière, Carine Geneviève Ignounga-Mboumba rend malheureusement l'âme des suites de ses blessures.

Selon une source proche de la famille, la victime qui sortait de son lieu de travail, peaufinait les préparatifs de la fête du Travail avec certains collègues. Au pont de Gué-Gué, c'est en voulant effectuer un dépassement qu'elle aurait probablement perdu le contrôle de son véhicule avant de terminer sa course contre un plot en béton.



Photo: Abel Eyeghe

La carcasse de la voiture de Carine Geneviève Ignounga Mboumba.



Ntoum: les policiers accusés d'être à l'origine de la mort d'un jeune homme

AEE
Ntoum/Gabon

JEAN-JACQUES Destin Oke-Metoule, Gabonais de 27 ans, s'est noyé, jeudi dernier, dans la rivière Nzeme à Ntoum. Selon les nombreux témoignages de la famille et des personnes ayant vécu la scène, cinq policiers du commissariat de Ntoum auraient fait preuve de négligence, pendant que le jeune homme se noyait devant son cadet, Christ Medang-Metoule qui, menotté, aurait vainement supplié les agents de le laisser se porter au secours de son aîné qui ne savait pas nager.

D'après une dame ayant assisté au drame, Jean-Jacques Destin Oke-Metoule avec d'autres jeunes du quartier se sont retrouvés - comme d'habitude - au bord de la Nzeme pour se décompresser. Un coin dans le collimateur de la police parce que lieu idéal pour "fumer". Jeudi dernier en milieu de journée, les jeunes sont surpris par cinq agents de police du commissariat de Ntoum. Pris de panique, ils prennent leurs



Photo: Abel Eyeghe

Jean-Jacques Destin Oke Metoule de son vivant.

jambes à leur cou. Mais Jean-Jacques Destin se jette à l'eau. Ne sachant pas nager, il se débat, sous le regard de son frère cadet, Christ Medang-Metoule, déjà interpellé puis menotté par les agents.

Et le puîné de demander avec insistance aux policiers de le libérer, afin de sauver son grand frère. " Pas question ", confirme la source. Les flics préférant regarder à distance comment le jeune homme se débattait jusqu'à ce qu'il sombre au fond de la ri-

vière, a ajouté notre informateur. " Malgré les cris que je lançais à l'endroit de ces agents pour sauver l'enfant, ils sont restés de marbre. Avant de se retirer avec le petit frère du défunt ", confie notre témoin rencontré à Ntoum, le lendemain du drame. Une heure après, le corps du jeune homme est repêché par des riverains alertés. Puis acheminé en fin de journée dans une maison de pompes funèbres.

Fait curieux, jusqu'au moment où nous mettons sous presse, le cadet du défunt, Christ Medang-Metoule – traumatisé par la mort de son aîné qu'il a vécue de bout en bout –, est toujours maintenu en cellule. Une situation que les parents de ce dernier dénoncent. " Pourquoi un tel traitement à son égard. Même pour lui rendre visite, on nous complique la vie. Ne voient-ils pas que notre fils est déjà assez traumatisé comme ça? ", tempête le père de la victime. Lequel entend se rapprocher de la haute hiérarchie de la police pour une plainte contre les agents du commissariat de Ntoum.

Incendie: plus de peur que de mal

AEE
Libreville/Gabon

DANS la nuit du 30 avril au 1er mai, un début d'incendie s'est déclaré dans l'une des salles du palais de la présidence de la République gabonaise.

Les causes de ce sinistre seraient liées à une panne mineure d'élec-

tricité, qui, notons-le, n'a occasionné aucun dégât matériel majeur. Aucune vie humaine n'était en danger, a fait savoir le Porte-parole de la présidence de la République, Jessye Ella-Ekogha.

Les sapeurs-pompiers, promptement arrivés sur les lieux, ont très vite maîtrisé la situation. Il y a donc eu plus de peur que de mal.